

C.I.J.

Communiqué N° 51/31
Non-officiel

Les renseignements suivants, émanant du Greffe de la Cour internationale de Justice, ont été mis à la disposition de la presse:

Aujourd'hui mercredi 26 septembre 1951, la Cour internationale de Justice a tenu deux audiences pour entendre la suite des plaidoiries en l'affaire des pêcheries (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord c. Norvège).

Sir Eric Beckett, Agent du Royaume-Uni, a poursuivi l'exposé de la thèse britannique. Au cours de cet exposé, et à la demande de l'Agent du Royaume-Uni, le Commandant Kennedy, du cadre de réserve de la marine royale britannique, a expliqué, en se servant des cartes exposées dans la salle d'audiences, la méthode suivie par les capitaines pour relever la position des bateaux afin de s'assurer qu'ils se trouvent en dehors des eaux territoriales.

Sir Eric Beckett reprendra la parole demain jeudi 27 septembre à l'audience qui s'ouvrira à 10 h. 30.

La Haye, le 26 septembre 1951.
